

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Affaires Juridiques & Gestion des  
Assemblées**

Affaire suivie par Claudine LATOUCHE

Tel. : 03.27.53.75.32

Réf. : **CL / JR / IT**

Direction Générale des Services :  
DGA des Politiques Municipales :  
DGA des Moyens généraux :  
DGST :  
Service des Ressources Humaines :  
Service des Marchés Publics :  
Classeur 3<sup>ème</sup> :  
Services Extérieurs :

**Date de la convocation : 1<sup>er</sup> décembre**

**L'an deux mille quatorze**

**Le huit décembre à 18 h**

**Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie,  
sur la convocation et sous la présidence de :**

**Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE.**

**Nombre de conseillers en exercice : 39**

**PRESENTS : A. DECAGNY - J-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - A.NEZZARI - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCCILO - N.REFFAS - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TADJIRT - F. TRINCARETTO - J-Y.HERBEUVAL - C.SAVAUX - M-P.ROPITAL - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L-A.DE BEJARRY**

**EXCUSES ayant donné pouvoir : C. DEMUYNCK (à N. LEBLANC) - S SERHANI (à M.C. LALY) - S. ZATAR (à M.P. ROPITAL) - N. MONTFORT (à C. DI POMPEO) - M. GABET (à L. A. DE BEJARRY)**

**EXCUSES : D. DEJARDIN (arrivé à partir de la question n° 7)**

**ABSENT(S) : N. TADJIRT**

**SECRETAIRE DE SEANCE : Xavier DUBOIS**

**OBJET N° 7 : Autorisation de signature de la convention tripartite - projet de partenariat entre la Ville de Maubeuge, l'Institution Notre Dame de Grâce et l'association Rugby club de Maubeuge**

Vu l'article L.313-3, 1° du Code de l'Education,  
Vu les articles L.212-1 et suivants du Code du Sport,

Considérant que la ville de Maubeuge, engagée pour le développement de la pratique sportive en milieu scolaire, ainsi que la promotion de l'activité sportive rugby sur le territoire communal, a travaillé conjointement avec le Rugby Club Maubeuge Val de Sambre et l'Institut Notre Dame de Grâce à la rédaction d'un projet pédagogique permettant une initiation à la pratique rugbystique dans le cadre de l'EPS.

Considérant que ce projet a pour objet de définir, en référence aux textes nationaux et départementaux, le cadre réglementaire et pédagogique de l'intervention de l'E.T.A.P.S de la commune de Maubeuge auprès des classes élémentaires et collège de l'établissement scolaire.

Considérant qu'une convention tripartite de partenariat, complémentaire du projet pédagogique, est proposée par la Ville de Maubeuge, l'Institut Notre Dame de Grâce et le Rugby Club Maubeuge Val de Sambre pour une période d'un an et renouvelable par tacite reconduction.

Considérant que cette convention permet de préciser les modalités générales du partenariat, les rôles et responsabilités de chacun des acteurs des institutions partenaires.

Sont également prévues les dispositions relatives à l'organisation des activités et les conditions de concertation préalable à leur mise en œuvre.

Par ces motifs, il est demandé au Conseil Municipal:

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, à signer la convention tripartite de partenariat avec l'Institut Notre Dame de Grâce et le Rugby Club Maubeuge Val de Sambre, permettant l'intervention de l'Éducateur Sportif Municipal pour la pratique du rugby en milieu scolaire privé.

**Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,**

**Après en avoir délibéré,**

**Le Conseil Municipal,**

**A l'unanimité,**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant, à signer la convention tripartite de partenariat avec l'Institut Notre Dame de Grâce et le Rugby Club Maubeuge Val de Sambre, permettant l'intervention de l'Éducateur Sportif Municipal pour la pratique du rugby en milieu scolaire privé.

**Fait en séance les jour, mois et an que dessus**

**Pour extrait conforme,**

**Le Maire de Maubeuge,**